



Marche gourmande

vendredi 6 juillet
Séniergues

Rendez-vous au Foyer rural
entre 17h30 et 18h30



Randonnée facile de 10 kms environ

Fiche d'inscription

Marche gourmande à Sèniergues

Vendredi 6 juillet 2018

Marche et repas complet avec boisson

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Mail :

Téléphone :

Nombre de personnes X 16 € =

Nombre d'enfants (moins de 10 ans) X 10 € =

Règlement ferme et définitif par chèque libellé à l'ordre de
l'office de tourisme du Causse de Labastide Murat.

Les fiches sont à renvoyer ou à déposer avant le 4 juillet 2018
à l'office de tourisme du Causse de Labastide-Murat.

Les tickets repas seront à retirer le jour de la manifestation
au point de départ de la marche.

La marche sera maintenue même en cas de mauvais temps
(repas servis à l'abri).

L'inscription vaut acceptation du règlement..

Office de tourisme du Causse de Labastide-Murat

9 Place de la mairie

Labastide-Murat

46240 Cœur-de-Causse

05 65 21 11 39

Règlement

Marche gourmande à Séniergues

Vendredi 6 juillet 2018

Thème de la manifestation : Randonnée pédestre et gourmande

Description : La randonnée offre la possibilité d'effectuer une promenade d'une dizaine de kilomètres au cœur du causse dans un cadre de rêve sur un parcours balisé, plein de charme.

Parcours facile agrémenté de 4 points repas où vous pourrez déguster une partie du menu :

- **Point 1 : Apéritif**
- **Point 2 : Hors d'œuvre**
- **Point 3 : Plat de résistance + fromage**
- **Point 4 : Dessert + café**

Organisateur : Office de tourisme du Causse de Labastide-Murat

Point de départ et horaire : Salle des fêtes de Séniergues de 17h30 à 18h30

Participation : La participation se fait uniquement sur inscription, celle-ci est validée à réception de la fiche d'inscription accompagnée du règlement. Les tickets de repas seront donnés au point de départ de la marche de 17h30 jusqu'à 18h30.

Équipement : Prévoir des chaussures de randonnées ou des baskets, ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques. Prévoir aussi une lampe de poche. Il est conseillé d'avoir avec soi un gilet de sécurité.

Condition d'annulation : La manifestation aura lieu même en cas de mauvais temps. Toute inscription est définitive, en cas de désistement, le montant de l'inscription restera acquis à l'office de tourisme.

Responsabilité : L'office de tourisme décline toute responsabilité en cas d'accident, d'incidents médicaux ou de vol pendant la manifestation, chaque participant est responsable de sa propre sécurité.

Les chiens devront être tenus en laisse.

L'inscription vaut acceptation du règlement.